

## DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le Fabricant:

**COFRA S.R.L.**  
**VIA DELL'EURO, 53-57-59**  
**76121 BARLETTA**  
**ITALIA**

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI (Équipement de Protection Individuelle):

RÉFÉRENCE DE PRODUCTION	RÉFÉRENCE COMMERCIALE	CATÉGORIE
A001-1000	MARTON	
A001-1001	ERGOTEK	
A001-1002	MARTON FAST	III
A001-1003	ERGOTEK FAST	

est conforme au Règlement UE 2016/425 et aux normes harmonisées EN 361:2002.

L'Organisme notifié n° 2008, DOLOMITICERT SCARL a exécuté l'examen UE de type (Module B) et a délivré une Attestation d'Examen UE de type n° 21-0197 du 15/10/2021.

L'EPI est sujet à la procédure de vérification de la conformité au type basée sur le contrôle interne de la production ainsi que sur des tests du produit exécutés sous contrôle officiel à intervalles réguliers (Module C2), sous la surveillance de l'organisme notifié n° 2008, DOLOMITICERT SCARL.

Barletta, le 20/11/2025

COFRA S.R.L.  
 le PDG  
 Giuseppe Cortellino

